



DETAIL DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Shiatsu familial :

Dates 2023 : mardi 20 juin de 19 à 21h et jeudi 22 juin de 10h30 à 12h30

• **Evaluation pratique du stagiaire, sur un autre stagiaire** : séance d'une heure, comprise dans le programme de formation.

Il doit être capable de :

- Nommer et effectuer les étirements de Mako-ho.
- Reproduire une séquence des quatre enchaînements de base en utilisant et expliquant les trois règles de base du Shiatsu.
- Expliquer les notions de base de la philosophie orientale et de l'énergétique orientale traditionnelle.
- Citer les contre-indications au Shiatsu

L'évaluation théorique se passe à l'oral, pendant l'examen pratique. Une grille d'évaluation est remplie par le formateur qui note les acquis et les points à améliorer. Retour au stagiaire à la fin de la séance.

Praticien bien-être et relaxation :

• **Evaluation pratique du stagiaire, sur un autre stagiaire** : séance de 30 minutes, en plus des heures de formation.

Dates 2023 : Samedi 24 juin 2023 de 11h30 à 13h15

Il doit être capable de :

- Localiser d'un trajet de méridien en utilisant les repères anatomiques.
- Mettre en application des étirements et mobilisations pour le méridien concerné.

Une grille d'évaluation est remplie par le formateur qui note les acquis et les points à améliorer. Retour au stagiaire à la fin de la séance.

• **Evaluation théorique** : en plus des heures de formation : 2 heures, à l'écrit.

Dates 2023 : Samedi 24 juin 2023 de 9h à 11h

Le stagiaire doit être capable de :

- Décrire les fonctions organiques et énergétiques de vie des méridiens et leurs relations aux cinq éléments.
- Citer les grands principes taoïstes en les expliquant et les interprétant.

La copie est corrigée et notée par le formateur et rendue au stagiaire dans les quinze jours avec appréciations et conseils.

Praticien shiatsu des méridiens :

• **Évaluation pratique du stagiaire sur le formateur** : séance de 45 minutes, en plus des heures de formation.

Dates 2023 : Sur convocation individuelle le vendredi 16 juin 2023

Il doit être capable de :

- Effectuer une palpation superficielle et profonde du dos en position assise
- Effectuer une palpation superficielle et profonde du dos receveur en décubitus ventral
- Effectuer une palpation superficielle et profonde du hara
- Pratiquer sur les méridiens principaux et ceux de Masunaga
- Utiliser des étirements et mobilisations

• **Évaluation théorique** : en plus des heures de formation : 2 heures, à l'écrit.

Dates 2023 : Samedi 24 juin de 14h30 à 16h30

Le stagiaire doit être capable de :

- Décrire et expliquer le bilan énergétique des huit ramifications
- Définir Les quatre Shin
- Citer des textes anciens sur les fonctions des méridiens

La copie est corrigée et notée par le formateur et rendue au stagiaire dans les quinze jours avec appréciations et conseils.

Energéticien expert en shiatsu :

• **Évaluation pratique du stagiaire**

⇒ **sur le formateur** : séance d'une heure, en plus des heures de formation.

Dates 2023 : Sur convocation individuelle sur un des jours suivants : Vendredi 9 juin 2023 ou vendredi 16 juin 2023

Il doit être capable de :

- Traduire et intégrer ses propres connaissances et acquis théoriques dans la pratique.
- Établir un bilan énergétique en mettant en œuvre tous les éléments nécessaires : les 4 Shin
- Localiser et administrer un traitement des méridiens
- Percevoir le Ki et sa circulation
- Repérer les perturbations Kyo/Jitsu du Ki et adapter l'équilibrage en fonction de celles-ci
- Effectuer des mobilisations complexes liées aux mouvements articulaires et aux méridiens

⇒ **sur l'assistante de formation** : séance d'une demi-heure, en plus des heures de formation.
Dates 2023 : Sur convocation individuelle sur un des jours suivants : Vendredi 9 juin 2023 ou vendredi 16 juin 2023

Il doit être capable de :

- Reproduire une séquence des quatre enchaînements de base (Katas)
- Utiliser les mobilisations de base liées aux katas

Une grille d'évaluation est remplie par le formateur qui note les acquis et les points à améliorer. Retour au stagiaire à la fin de la séance. Ces commentaires ont pour but d'ouvrir les perspectives de progression pour la pratique de praticien en shiatsu du stagiaire et de mettre en lumière les qualités à développer et les imperfections à gommer.

• **Examen théorique** : en plus des heures de formation : 2 heures, à l'écrit.

Dates 2023 : Vendredi 26 mai 2023 de 09h à 11h

Le stagiaire doit être capable :

- D'établir une synthèse des notions théoriques étudiées lors des précédentes années de formation (yin/yang, les 5 éléments, les fonctions organiques, les 4 Shin et les 8 ramifications, le chapitre 8 et 5 du So Wen)

La copie est corrigée et notée par le formateur et rendue au stagiaire quinze jours après l'examen pratique avec appréciations et conseils.